

Nota : Le but de ce modèle est d'aider les institutions membres de la SADC à uniformiser les messages qu'elles doivent transmettre régulièrement aux courtiers-fiduciaires, conformément à la Loi sur la SADC et aux règlements administratifs de la Société.

On s'attend à ce que les institutions qui utilisent le modèle en adaptent le contenu à leurs besoins et veillent à respecter les exigences de la SADC.

Le modèle vous est fourni à titre de référence seulement et n'a pas valeur de conseils juridiques. La SADC ne garantit aucunement la qualité, l'exactitude et l'exhaustivité du modèle, ni son adaptation à un usage particulier.

<01 0 0000001> <PKGSEQ> <RPRTGRP> <Insérer la date>

Courtier ABC

Jean Untel

[Titre - cadre dirigeant]

88, boul. René-Lévesque Ouest, 13^e étage

Montréal (Québec) H3J 0B8

En qualité de membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), <nom de l'IM> est tenue de rappeler à tous les courtiers avec qui elle a conclu des arrangements ou des ententes visant des dépôts de courtier-fiduciaire qu'il leur incombe de renouveler, auprès de la SADC, leur attestation quant à leur capacité de satisfaire aux principales exigences prévues par la Loi sur la SADC et par les règlements administratifs de la Société.

Ces attestations doivent être transmises via le Portail de la SADC à l'intention des courtiers-fiduciaires **au plus tard le 31 mai** de chaque année.

Nous vous encourageons à prendre connaissance des renseignements publiés sur le [site Web de la SADC](#) afin de produire des attestations complètes en temps voulu. Vous y trouverez des conseils sur la marche à suivre pour soumettre votre attestation et y joindre des documents justificatifs (politiques et procédures / plans d'action).

Nous vous prions par ailleurs de vérifier que les coordonnées que vous nous avez communiquées sont à jour.

Enfin, si vous détenez à notre institution des dépôts en fiducie qui ne constituent pas des dépôts de courtier-fiduciaire, veuillez vous assurer de toujours respecter les exigences inhérentes à votre rôle de fiduciaire ordinaire ou de fiduciaire professionnel. Vous pouvez vous renseigner sur ces exigences dans les pages suivantes du site Web de la SADC : [fiduciaires ordinaires](#) et [fiduciaires professionnels](#).

Si vous avez des questions au sujet des dépôts de courtier-fiduciaire que vous nous avez confiés, vous pouvez nous joindre aux coordonnées suivantes :

[Coordonnées de l'IM]

Pour toute question relative à la SADC, au cadre de conformité visant les dépôts de courtier-fiduciaire ou encore au Portail à l'intention des courtiers-fiduciaires, veuillez écrire à la SADC à courtiers@sadc.ca.

Cordialement,